



## Caps Sécurité

185 rue Camille Desmoulins – 13340 Rognac

☎ 06.62.32.10.81 / 📠 09.57.41.03.08

@: [caps.securite@free.fr](mailto:caps.securite@free.fr)

🌐: <https://caps-securite-sps.fr>

# RAPPORT DE REPERAGE DE MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Avant travaux

## CHORUS



# RAPPORT DE REPERAGE DE MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Avant Travaux

RAPPORT DE REPERAGE RAT 20231206-0-CHORUS / AMIANTE  
ETABLI EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL LE 06/12/2023

## Objet

La présente mission consiste au repérage des MPCA avant démolition

Seuls les matériaux ou produits faisant l'objet de la mission confiée à la société CAPS SECURITE ont fait l'objet d'investigations. Cette mission s'est limitée au prélèvement et à l'analyse d'échantillons en fonction des instructions du donneur d'ordre.

Le programme des travaux concernés :

- Rénovation intérieure de la totalité des pièces et du bâtiment

En l'état, le présent rapport n'est donc pas suffisant pour la constitution du dossier technique amiante, en cas de cession ou de démolition de l'immeuble bâti, ni même pour la prise en compte complète du risque amiante en vue de la réalisation de travaux complémentaire

## Références réglementaires :

L'article R. 1334-19 du code de la construction et de l'habitation prévoit que « Les propriétaires des immeubles bâtis mentionnés à l'article R. 1334-14 font réaliser, préalablement à la démolition de ces immeubles, un repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante ».

Conjointement, l'article L4531-1 du code du travail prévoit au titre de l'évaluation des risques que le maître d'ouvrage, doit réaliser un repérage de tout agent cancérigène portant sur les matériaux susceptibles d'en contenir et qui doivent faire l'objet de travaux. Cette mission est soumise aux obligations relatives aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante (articles R 4412-97 à 113 et R 4412-139 et suivants du code du travail)

La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conformer aux textes réglementaires de référence mentionnés en page de couverture du présent rapport

## ***Bien objet de la mission :***

« Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser tous les matériaux et produits contenant de l'amiante situés dans la zone impactée par la démolition. »

Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies de façon non exhaustive dans l'annexe 13-9 du Code de la santé publique est l'annexe 13.9 (liste C) et par la norme NFX 46-020.

Adresse : 01 Rue Albert BRIAND 97500 SAINT-PIERRE

Partie de bien inspectée : Toutes les surfaces devant subir des travaux ainsi que les matériaux et produits pouvant être impactés par les travaux

Date de visite : 06/12/2023

**RAPPORT DE REPERAGE DE MATERIAUX ET PRODUITS  
SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE**  
Avant Travaux

## Sommaire

1. Renseignements concernant la mission.....	2
2. Conclusions du rapport .....	5
3. Description générale du bien .....	23
4. Réalisation du repérage .....	24
5. Résultats détaillés du repérage.....	26
6 Quantité estimé des MPCA .....	30
7. Attestation sur l'honneur .....	31
8. Attestation d'assurance .....	32
9. Certificat de compétences .....	33
10. Annexes.....	34

# Rapport de mission de repérage des matériaux et produits susceptibles de contenant de l'amiante

# RAPPORT DE REPERAGE DE MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE Avant Travaux

## 1. Renseignements concernant la mission

### 1.1. Désignation des bâtiments

Type de bâtiment : Bâtiment sur 4 niveaux  
Numéro (indice) : RAT 20211206-0-CHORUS / AMIANTE  
Date du permis de construire (à défaut, date de construction) :  
Adresse complète : 01 Rue Albert BRIAND 97500 SAINT-PIERRE  
Référence cadastrale : Sans objet  
Bien en copropriété : Pas de copropriété

### 1.2. Désignation du client

#### **Désignation du Propriétaire :**

Nom : Préfecture - SPM  
Adresse : Place du Colonel Pigeaud - 97500 SAINT-PIERRE  
Email : [stephane.de-larminat@spm975.gouv.fr](mailto:stephane.de-larminat@spm975.gouv.fr)

### 1.3. Désignation de l'opérateur de repérage

Nom : Siciliano Alain  
Email : [Caps.securite@free.fr](mailto:Caps.securite@free.fr)  
Certification de compétence : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par I-CERT.  
Le N° du certificat est CPDI16074 délivré le 13/07/2021 et expirant le 11/07/2028.

### 1.4. Organisme chargé de la mission

Raison Sociale : CAPS SECURITE  
Adresse : 185 Rue Camille Desmoulins  
13340 Rognac  
  
Numéro SIRET : 813 032 257 00012  
Code NAF : 7112B  
N° TVA : FR 64 813 032 257  
N° RCS : 61 892 847  
  
Compagnie d'assurance : Nom de la compagnie : ALLIANZ  
Valide jusqu'au : 29 avril 2024

### 1.5. Désignation du laboratoire d'analyse

Nom : ITGA Aix en Provence  
  
Adresse : Parc club du Golf – bât 14 – BP 225000  
13796 AIX-EN-PROVENCE  
CEDEX 3

# RAPPORT DE REPERAGE DE MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

## Avant Travaux

### 1.6. Avertissement

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que, dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique sur les matériaux et produits de liste C des MPCA Extrait de l'annexe A de la norme NFX 46-020

### Liste C mentionnée à l'article R. 1334-22 – Code de la santé publique

Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
<b>1- Toiture et étanchéité</b>	
Plaques ondulées.	Plaques en fibres-ciment.
Ardoises	Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment.
Eléments ponctuels.	Conduits de cheminée, conduits de ventilation...
Revêtements bitumeux d'étanchéité.	Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »), pare-vapeur, revêtements et colles.
Accessoires de toitures.	Rivets, faîtages, closoirs.....
<b>2- FACADES</b>	
Panneaux-sandwichs.	Plaques, joints d'assemblage, tresses....
Bardages.	Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage.
Appuis de fenêtres	Eléments en fibres-ciment.
<b>3 - Parois verticales intérieures et enduits</b>	
Murs et cloisons. Poteaux (périphériques et intérieurs).	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joints de dilatation.
Cloisons légères ou préfabriquées.	Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), peintures intumescentes, panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment
Gaines et coffres verticaux.	Flocage, enduits projetés ou lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux.
Portes coupe-feu, portes pare-flammes	Vantaux et joints.
<b>4 – Plafonds et faux plafonds</b>	
Plafonds.	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite).
Poutres et charpentes (périphériques et intérieurs).	Flocages, enduits projetés, peintures intumescentes
Interfaces entre structures.	Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutrements, joints de dilatation.
Gaines et coffres horizontaux.	Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux.
Faux plafonds	Panneaux et plaques
<b>5. Revêtements de sol et de murs</b>	

Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement).	Dalles plastiques, colles bitumineuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumineux des fondations.
Revêtement de murs	Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages
<b>6. Conduits, canalisations et équipements</b>	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides).	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment.
Conduits de vapeur, fumée, échappement.	Conduit en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons.
Clapets/volets coupe-feu.	Clapet, volet, rebouchage.
Vide-ordures.	Conduit en fibres-ciment
<b>7. Ascenseurs et monte-charge</b>	
Portes palières.	Portes et cloisons palières.
Trémie, machinerie.	Flocage, bourre, mur/plancher, joint mousse.
<b>8. Equipements divers</b>	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peinture anti-condensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amiante.
<b>9. Installations industrielles</b>	
Fours, étuves, tuyauteries..	Bourre, tresses, joints, calorifugeages, peinture anti-condensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et embrayages.
<b>10. Coffrages perdus</b>	
Coffrages et fonds de coffrages perdus.	Eléments en fibres-ciment.

# RAPPORT DE REPERAGE DE MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Avant Travaux

## 2. Conclusions du rapport

**Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.**

**Tous les locaux ont été visités**

Remarques particulières : Liste des travaux réalisés en 2022 et 20233

- Toiture du bâtiment réalisée en 2022
- Réfection salle de pause réalisée 2023 (sol et peinture)
- Réfection des toilettes du premier étage réalisée en 2023 (sol mur et peinture),
- Garage atelier attenant : Toiture complète (charpente et couverture), façade Nord (Ossature + recouvrement et peinture), isolation plafond du garage (atelier), peinture du sol, changement de toutes les menuiseries et électricité

### 2.1. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

**Il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux amiantés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.**

Après analyse en laboratoire :

Prélèvement	Localisation	Description
P08	B21	Dalle de sol noir foncé +colle noire
P17	B11	Dalle de sol rouge et colle noire
P18	Couloir 1 <sup>er</sup> étage	Dalle de sol rouge et colle noire
P20	Couloir RDC	Dalle de sol grise + colle noire

Obligations\* : Cf. obligations réglementaires §2.5

Recommandations\* : Cf. mesures d'ordre général §2.6

# RAPPORT DE REPERAGE DE MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

## Avant Travaux

### 2.2. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

Après analyse en laboratoire :

Prélèvement	Localisation	Description
P01	B23	Dalle de sol marron foncé
P02	B23	Encadrement de fenêtre extérieure
P03	Rangement	Joint de fenêtre noir
P04	B24	Dalle de sol grise
P05	Armoire électrique	Dalle de sol orange
P06	Comble	Isolation rose
P07	B21	Dalle de sol marron foncé +colle
P09	B22	Revêtement sous-bois fibreux beige
P10	Comble	Enduit de conduit gris
P11	Couloir 2ème	Dalle de sol marron clair
P12	Placard	Scotch double face
P13	Escalier 1er	Colle jaune
P14	Placard 1er	Revêtement au sol
P15	Couloir 1er	Colle blanche
P16	B11	Dalle de sol noir foncé +colle noire
P19	Escalier	Dalle grise rouge + colle noire
P21	Couloir RDC	Dalle de faux plafond blanche
P22	Couloir RDC	Revêtement mural gris + enduit
P23	Couloir RDC	Colle jaune plinthe
P24	B21	Dalle de sol mouchetée
P25	Salle informatique	Plinthe + colle jaune
P26	Salle informatique	Enduit de sol gris
P27	Salle informatique	Dalle de sol beige
P28	Placard	Colle de plinthe jaune
P29	Couloir sous-sol	Calicot + enduit
P30	Chaufferie	Enduit plafond blanc
P31	Couloir sous-sol	Dalle de sol + colle jaune
P32	Couloir Sous-sol	Dalle de sol rouge
P33	Sanitaire sous-sol	Enduit mural blanc
P34	Couloir sous-sol	Enduit de sol gris

## Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Description	Localisation
Fenêtre en PVC	Bâtiment
Bois	Bâtiment
Conduit PVC	Bâtiment

### 2.3. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Porte coupe-feu	Chaufferie	Risque de dégradation du matériel
Joint sous face des fenêtres	Bâtiment	Risque de dégradation de l'étanchéité des fenêtres
Tuyauterie enterrées	Sol	Pas d'accès

# **RAPPORT DE REPERAGE DE MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE**

## **Avant Travaux**

### 2.4. Plans de localisation des MPCA

Sont précisées sur le plan ou croquis les informations suivantes :

- La localisation des éventuels sondages complémentaires à l'inspection visuelle
- La localisation des prélèvements
- La localisation des matériaux et produits contenant de l'amiante ou susceptibles d'en contenir si des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.

ZPSO 01 Continu: Dalle de sol P01

ZPSO 02 Discontinu : Encadrement de fenêtre P02

ZPSO 03 Discontinu : Dalle de sol P04

ZPSO 04 Discontinu: Dalle de sol P05

ZPSO 05 Discontinu: Dalle de sol P08

ZPSO 06 Discontinu: Dalle de sol P17/P18

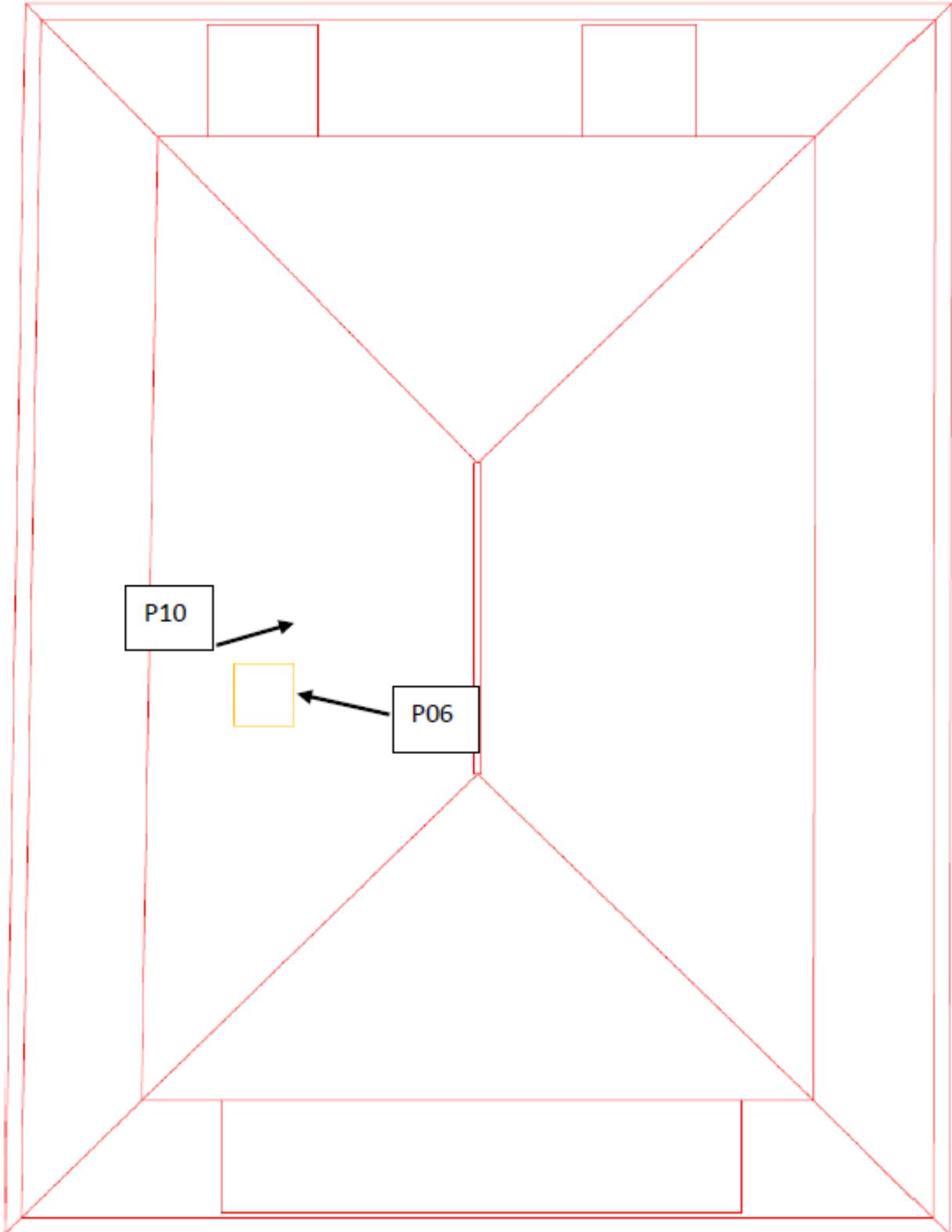
ZPSO 07 Discontinu : Dalle de sol grise + colle P20

ZPSO 08 Discontinu : Dalle de faux plafond P21

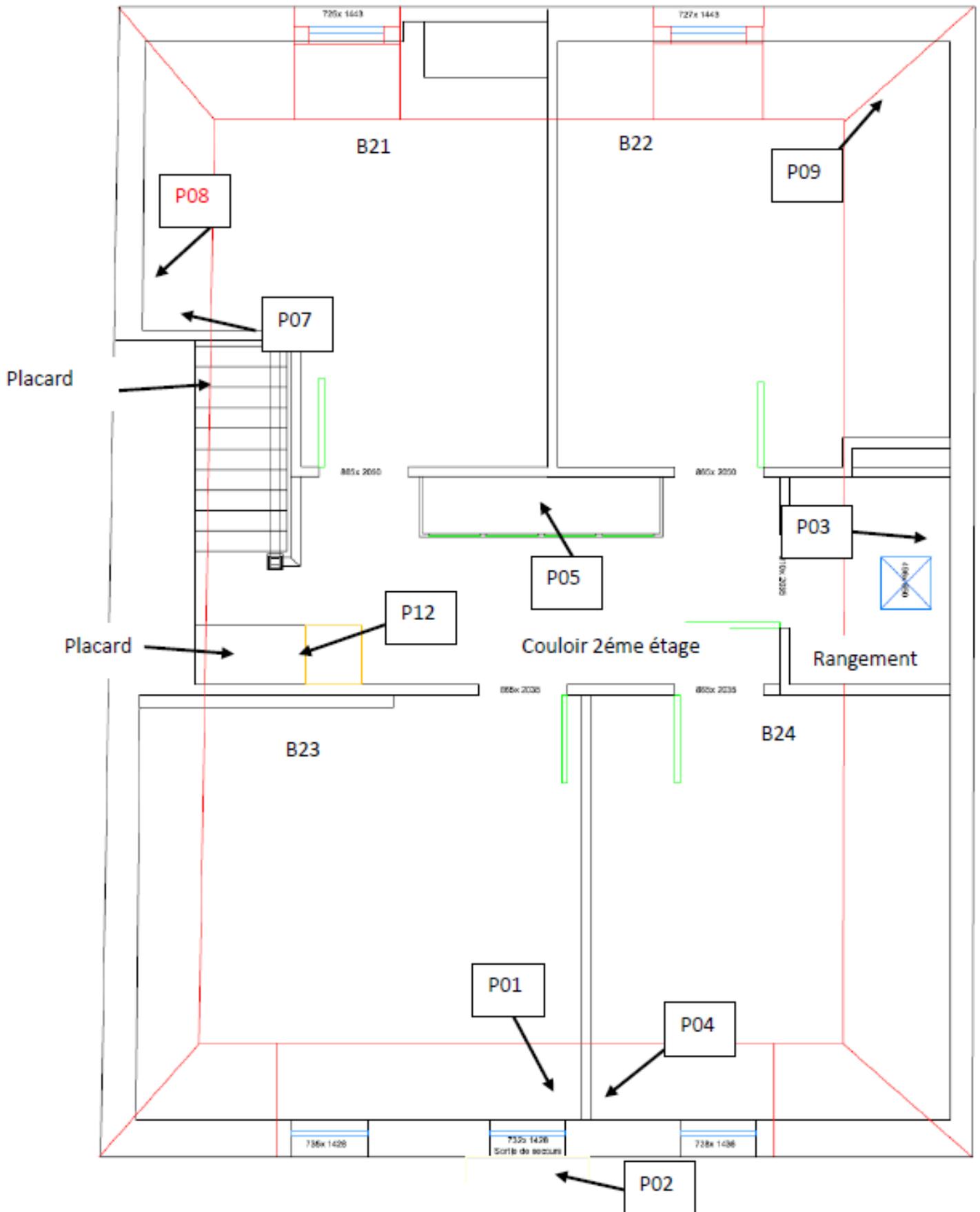
ZPSO 09 Discontinu : Revêtement mural P22

ZPSO 10 Discontinu : Dalle de sol P31

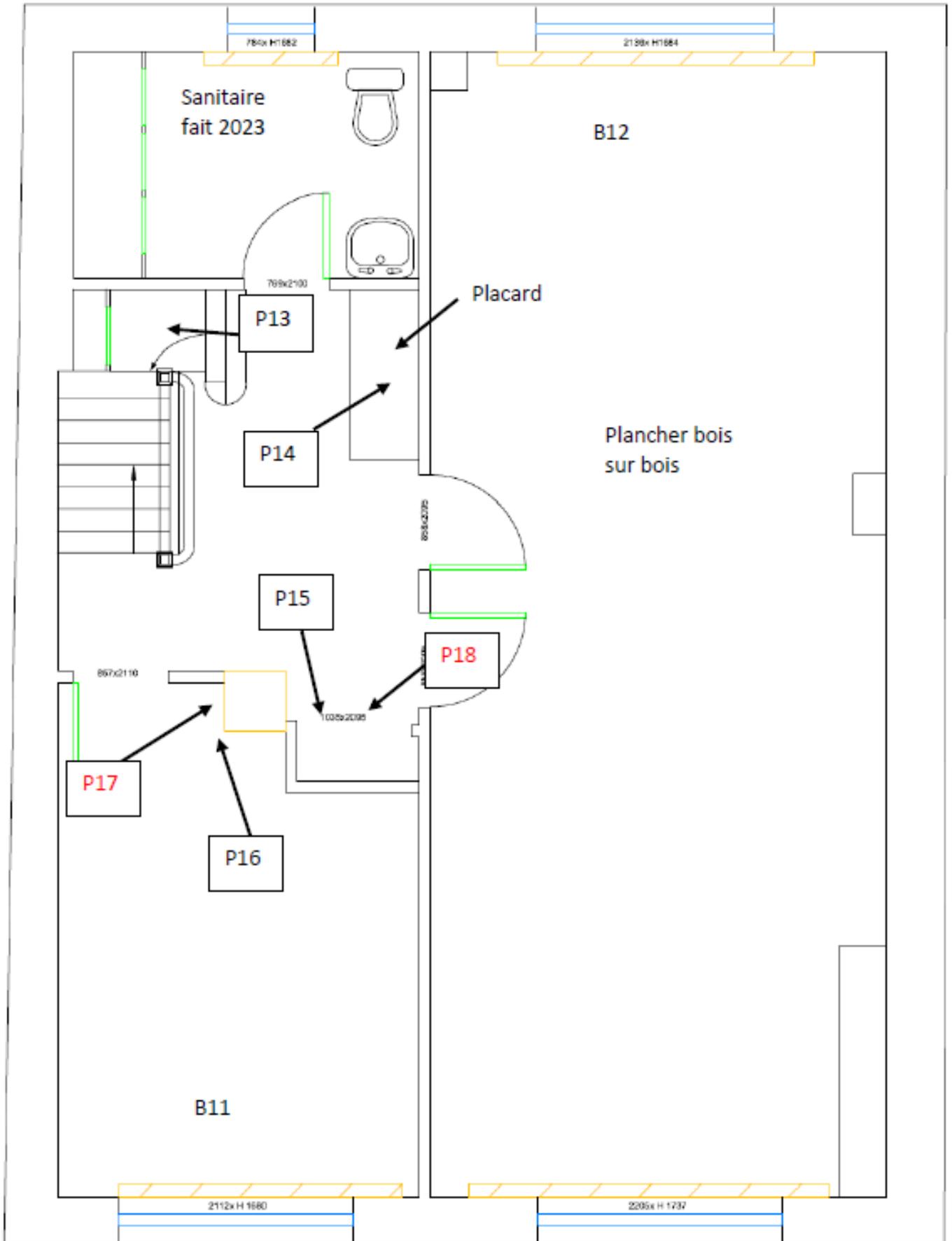
# Plan Toiture / comble



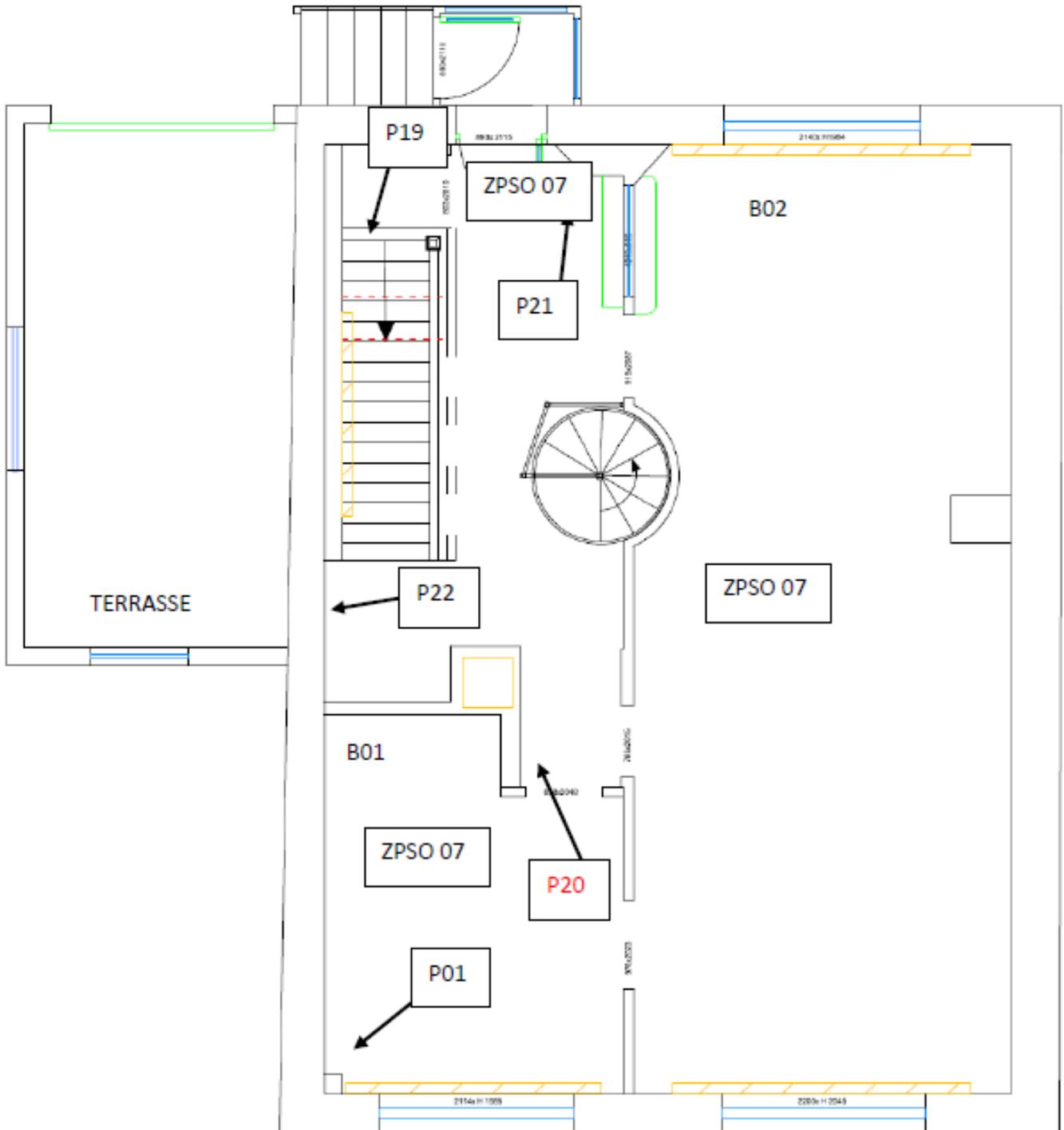
## Plan bureau dans les combles



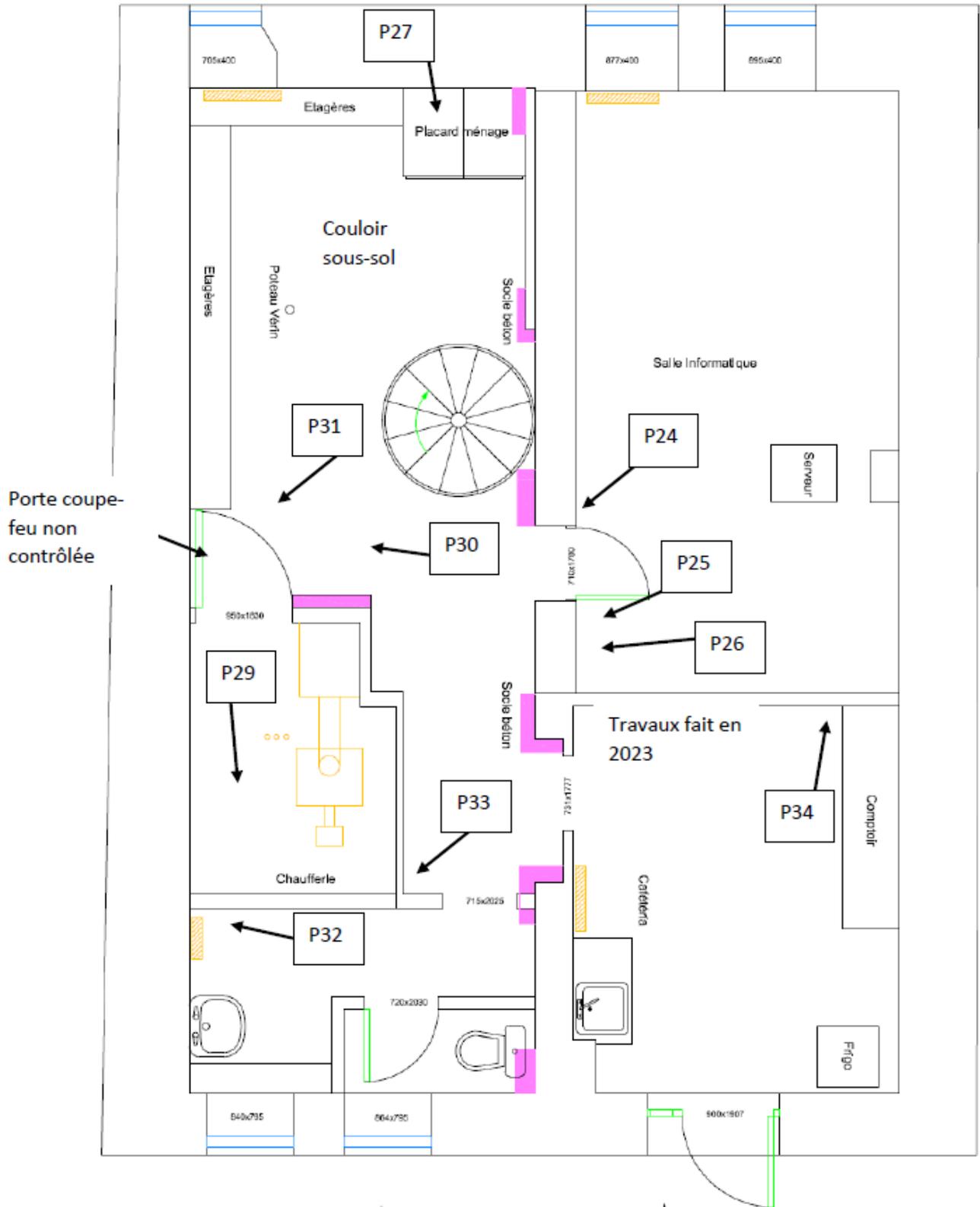
# Plan 1<sup>er</sup> étage



# Plan Rez de chaussée

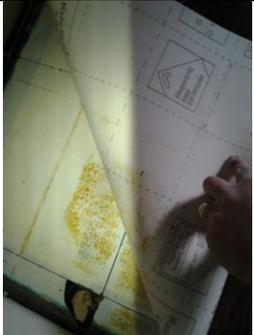


# Plan sous-sol



## Tableau des prélèvements

N° de Prél.	Site/localisation du prélèvement	Type d'échantillon	Présence d'amiante		N° Echantillon laboratoire §9.3	Photos (Annexe)
			OUI	NON		
P01	B23	Dalle de sol marron foncé		X	IT042312-10764	
P02	B23	Encadrement de fenêtre extérieure		X	IT042312-10765	
P03	Rangement	Joint de fenêtre noir		X	IT042312-10766	
P04	B24	Dalle de sol grise		x	IT042312-10767	

P05	Armoire électrique	Dalle de sol orange		X	IT042312-10768		
P06	Comble	Isolation rose		X	IT042312-10769		
P07	B21	Dalle de sol marron foncé +colle		X	IT042312-10770		
P08	B21	Dalle de sol noir foncé +colle noire	X		IT042312-10771		

P09	B22	Revêtement sous-bois fibreux beige		X	IT042312-10772	
P10	Comble	Enduit de conduit gris		X	IT042312-10773	
P11	Couloir 2ème	Dalle de sol marron clair		X	IT042312-10774	
P12	Placard	Scotch double face		X	IT042312-10775	

P13	Escalier 1er	Colle jaune		X	IT042312-10776	
P14	Placard 1er	Revêtement au sol			IT042312-10777	
P15	Couloir 1er	Colle blanche		X	IT042312-10778	
P16	B11	Dalle de sol noir foncé + colle noire		X	IT042312-10779	

P17	B11	Dalle de sol rouge et colle noire	X		IT042312-10780	
P18	Couloir 1er étage	Dalle de sol rouge et colle noire	X		IT042312-10781	
P19	Escalier	Dalle grise + colle		X	IT042312-10782	
P20	Couloir RDC	Dalle de sol grise + colle noire	X		IT042312-10783	

P21	Couloir RDC	Dalle de faux plafond blanche		X	IT042312-10784			
P22	Couloir RDC	Revêtement mural gris + enduit		X	IT042312-10785			
P23	Couloir RDC	Colle jaune plinthe		X	IT042312-10786			
P24	B21	Dalle de sol mouchetée		X	IT042312-10787			

P25	Salle informatique	Plinthe + colle jaune		X	IT042312-10788	
P26	Salle informatique	Enduit de sol gris		X	IT042312-10789	
P27	Salle informatique	Dalle de sol beige		X	IT042312-10790	
P28	Placard	Colle de plinthe jaune		X	IT042312-10791	

P29	Couloir sous sol	Calicot + enduit		X	IT042312-10792			
P30	Chaufferie	Enduit plafond blanc		X	IT042312-10793			
P31	Couloir sous-sol	Dalle de sol + colle jaune		X	IT042312-10794			
P32	Couloir Sous-sol	Dalle de sol rouge		X	IT042312-10795			

P33	Sanitaire sous-sol	Enduit mural blanc		X	IT042312-10796	
P34	Couloir sous-sol	Enduit de sol gris		X	IT042312-10797	

# RAPPORT DE REPERAGE DE MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Avant Travaux

## 3. Description générale du bien

Le Bâtiment CHORUS est constitué de 3 niveaux

### 3.1. Description générale du lot

Le Bâtiment CHORUS est constitué de comble aménagés, d'étages R+1 et RDC et d'un sous-sol



### 3.2. Tableau récapitulatif des pièces visitées

Toutes les pièces du bâtiment CHORUS ont été visité

Elles sont toutes les mêmes caractéristiques

Nom	Descriptif	Schémas / photos
Hall	Plafond : - faux plafond Sol : - Parquet Bois et sol PVC Mur : Peinture	Néant
Bureaux	Plafond : - Faux plafond Sol : - Parquet Bois et sol PVC Mur : Peinture et papier peint	Néant
Sanitaire	Plafond : - faux plafond Sol : - Parquet Bois et sol PVC Mur : Peinture et papier peint	Néant

# **RAPPORT DE REPERAGE DE MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE Avant Démolition**

## **4. Réalisation du repérage**

Date du repérage	06/12/2023
Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage	Plan du bâtiment
Représentant du propriétaire (accompagnateur)	Préfecture - SPM

### 4.1. Liste des pièces visitées

B01, B02, Couloir RDC, Escalier RDC, Sanitaire, B11, B12, Couloir R+1, escalier R+1, Sanitaires, placard, B21, B22, B23, B24, Couloir R+2, Escalier R+2, Placard face à escalier, Toiture

### 4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

<b>Pièces ou parties d'immeuble</b>	<b>Raison de l'absence de visite</b>
Conduit en sous-sol	Pas d'accès
Conduite enterrées	Pas d'accès
Câble électrique	Câbles sous tension
Porte Coupe-Feu	Porte en bonne état Risque de dégradation
Joint sous face de fenêtres	Risque de dégradation de l'étanchéité des fenêtres

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que les obligations réglementaires prévues aux articles R. 1334-15 à R1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies.

### 4.3 Conditions de réalisation du repérage

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon l'annexe I de l'arrêté du 16 juillet 2019.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Le donneur d'ordre est tenu : de fournir la liste des immeubles ou parties d'immeuble bâtis concernés ainsi que, pour chaque immeuble, la date de délivrance du permis de construire et les années de construction, modification réhabilitation, si elles sont connues de fournir le programme détaillé des travaux de fournir les plans à jour du ou des immeubles bâtis ou, à défaut, des croquis de fournir les moyens d'accès nécessaires à mettre en œuvre pour accéder à certains matériaux (escabeau, échelle, échafaudage, plateforme élévatrice de personnes...) et d'en définir les conditions d'utilisation.

De procéder aux démontages nécessitant des outillages et/ou aux investigations approfondies destructives demandées par l'opérateur de repérage de désigner un accompagnateur ayant connaissance des lieux et des procédures spécifiques s'y attachant d'informer les occupants et les exploitants de la mission de repérage devant être réalisée et de les évacuer le cas échéant

## **Procédures de prélèvement :**

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

## **Informations sur les prélèvements :**

A - Motifs qui ont pu conduire à réduire ou augmenter le nombre de prélèvements tel qu'indiqué en Annexe 1 de la norme

NFX 46-020 pour chacun des matériaux et produits repérés :

Néant

B - Informations sur toutes les conditions existantes susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des sondages

(Environnement du matériau, contamination éventuelle,) :

Néant

C - Informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle...) :

Néant

**RAPPORT DE REPERAGE DE MATERIAUX ET PRODUITS  
SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE  
Avant Travaux**

**5. Résultats détaillés du repérage**

Localisation	Inspection				Matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'Amiante		
	Composant de la construction	Partie du composant inspecté	Description	Sondage N° (Type)	Prélèvement	Conclusion	
						Présence/Absence d'amiante	Etat de conservation ou type de recommandation
B23	Sol	Dalle de sol	Dalle de sol marron foncé	Oui visuel ZPSO 01	P01	Absence d'amiante	S/O
B23	Fenêtre	Encadrement extérieure	Enduit	Oui visuel ZPSO 02	P02	Absence d'amiante	S/O
Rangement	Fenêtre	Joint	Joint noir	Oui visuel	P03	Absence d'amiante	S/O
B24	Sol	Dalle de sol	Dalle grise	Oui visuel ZPSO 03	P04	Absence d'amiante	S/O
Armoire électrique	Sol	Dalle de sol	Dalle orange	Oui visuel ZPSO 04	P05	Absence d'amiante	S/O
Comble	Isolation	Isolation	Isolation rose	Oui visuel	P06	Absence d'amiante	S/O
B21	Sol	Dalle de sol	Dalle marron foncé +colle	Oui visuel	P07	Absence d'amiante	S/O
<b>B21</b>	<b>Sol</b>	<b>Dalle de sol</b>	<b>Dalle noir foncé +colle noire</b>	<b>Oui visuel ZPSO 05</b>	<b>P08</b>	<b>Présence d'amiante</b>	<b>NON ETANCHE ND</b>
B22	Sol	Revêtement sous-bois	Fibreux beige	Oui visuel	P09	Absence d'amiante	S/O
Comble	Conduit	Conduit	Enduit gris	Oui visuel	P10	Absence d'amiante	S/O
Couloir 2ème	Sol	Dalle de sol	Dalle marron clair	Oui visuel	P11	Absence d'amiante	S/O
Placard	Sol	Scotch double face	Colle	Oui visuel	P12	Absence d'amiante	S/O
Escalier 1er	Sol	Colle	Colle jaune	Oui visuel	P13	Absence d'amiante	S/O
Placard 1er	Sol	Revêtement	Revêtement au sol	Oui visuel	P14	Absence d'amiante	S/O

Couloir 1er	Sol	Colle	Colle blanche	Oui visuel	P15	Absence d'amiante	S/O
B11	Sol	Dalle de sol	Dalle noir foncé +colle noire	Oui visuel	P16	Absence d'amiante	S/O
B11	Sol	Dalle de sol	Dalle rouge et colle noire	Oui visuel ZPSO 06	P17	Présence d'amiante	NON ETANCHE ND
Couloir 1 <sup>er</sup> étage	Sol	Dalle de sol	Dalle rouge + colle noire	Oui visuel ZPSO 06	P18	Présence d'amiante	NON ETANCHE ND
Escalier	Sol	Dalle grise	Dalle grise + colle	Oui visuel	P19	Absence d'amiante	S/O
Couloir RDC	Sol	Dalle de sol	Dalle grise + colle noire	Oui visuel ZPSO 07	P20	Présence d'amiante	NON ETANCHE ND
Couloir RDC	Plafond	Dalle de faux	Dalle blanche	Oui visuel ZPSO 08	P21	Absence d'amiante	S/O
Couloir RDC	Mur	Revêtement mural	Revêtement gris + enduit	Oui visuel ZPSO 09	P22	Absence d'amiante	S/O
Couloir RDC	Mur	Plinthe	Colle jaune	Oui visuel	P23	Absence d'amiante	S/O
B21	Sol	Dalle de sol	Dalle mouchetée	Oui visuel	P24	Absence d'amiante	S/O
Salle informatique	Mur	Plinthe	Colle jaune	Oui visuel	P25	Absence d'amiante	S/O
Salle informatique	Sol	Enduit	Enduit gris	Oui visuel	P26	Absence d'amiante	S/O
Salle informatique	Sol	Dalle de sol	Dalle beige	Oui visuel	P27	Absence d'amiante	S/O
placard	Mur	plinthe	Colle jaune	Oui visuel	P28	Absence d'amiante	S/O
Couloir sous- sol	Plafond	Calicot + enduit	Calicot + enduit	Oui visuel	P29	Absence d'amiante	S/O
chaufferie	Plafond	Enduit	Enduit Blanc	Oui visuel	P30	Absence d'amiante	S/O
Couloir sous- sol	Sol	Dalle de sol	Dalle + colle jaune	Oui visuel ZPSO 10	P31	Absence d'amiante	S/O
Couloir Sous- sol	Sol	Dalle de sol	Dalle rouge	Oui visuel	P32	Absence d'amiante	S/O
Sanitaire sous-sol	Mur	Enduit	Enduit blanc	Oui visuel	P33	Absence d'amiante	S/O
Couloir sous- sol	Sol	Enduit	Enduit gris	Oui visuel	P34	Absence d'amiante	S/O

**LEGENDE :**

ETANCHE :	protection physique étanche
NON ETANCHE :	protection physique non étanche
ABS :	absence de protection physique
ND :	matériau non dégradé
D :	matériau dégradé
PONCT :	dégradation ponctuelle
GEN :	dégradation généralisée
DEG FAIBLE :	risque de dégradation faible ou à terme
DEG RAPIDE :	risque de dégradation rapide
EXT FAIBLE :	risque faible d'extension de la dégradation
EXT TERME :	risque d'extension à terme de la dégradation
EXT RAPIDE :	risque d'extension rapide de la dégradation
S/O :	Sans objet

## Observations :

ZPSO 01 Continu: Dalle de sol P01  
ZPSO 02 Discontinu : Encadrement de fenêtre P02  
ZPSO 03 Discontinu : Dalle de sol P04  
ZPSO 04 Discontinu: Dalle de sol P05  
ZPSO 05 Discontinu: Dalle de sol P08  
ZPSO 06 Discontinu: Dalle de sol P17/P18  
ZPSO 07 Discontinu : Dalle de sol grise + colle P20  
ZPSO 08 Discontinu : Dalle de faux plafond P21  
ZPSO 09 Discontinu : Revêtement mural P22  
ZPSO 10 Discontinu : Dalle de sol P31

**Cachet de l'opérateur**

**Date de la visite et établissement de l'état**

Visite effectuée le : 06/12/2023

Par : Alain siciliano

Rapport éditée le :07/12/2023

A : saint Pierre

**CAPS SECURITE**  
SAS au capital de 4000€  
185, rue Camille Desmoulins 13340 Rognac  
Tél : 06 62 32 10 81 - Fax : 09 57 41 03 08  
Mail : caps.securite@free.fr  
Siret : 813 032 267 00012 - APE : 7112B

# RAPPORT DE REPERAGE DE MATERIAUX ET PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Avant Travaux

## 6 Quantité estimé des MPCA

Estimation de la quantité des matériaux et produit repérés amianté, conformément à l'Arrêté du 16 juillet 2019 : ANNEXE 2-6

N° Prél	Localisation	Description	Quantités PMCA		Type de recommandation
			Unités ml, M <sup>2</sup> , U	Tonnes	
P08	B21	Dalle de sol noir foncé +colle noire	20 M <sup>2</sup>		
P17	B11	Dalle de sol rouge et colle noire	30 M <sup>2</sup>		
P18	Couloir	Dalle de sol rouge et colle noire	20 M <sup>2</sup>		
P20	Couloir RDC	Dalle de sol grise + colle noire	50 M <sup>2</sup>		

## 7. Attestation sur l'honneur

Je, soussigné Responsable, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance

CAPS SECURITE

**CAPS SECURITE**  
SAS au capital de 4000€  
185, rue Camille Desmoulins 13340 Rognac  
Tél : 06 62 32 10 81 - Fax : 09 57 41 03 08  
Mail : caps.securite@free.fr  
Siret : 813 032 267 00012 - APE : 7112B

## 8. Attestation d'assurance

ATTESTATION D'ASSURANCE



### Allianz Responsabilité Civile Activités de Services

Allianz IARD dont le siège social est situé, 1 cours Michelet, CS 30051, 92076 Paris La Défense, atteste que :

**CAPS SECURITE**  
185, rue Camille Desmoulins  
13340 Rognac  
Siret : 81303225700012

est titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrit sous le n°61892847  
Ce contrat a pour objet de :

- satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n° 2005 – 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n° 2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R 271- 1 à R 212- 4 et L 271- 4 à L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :
  - Diagnostics du Dossier de Diagnostic Technique DDT
    - Constat de Risque d'exposition au plomb (CREP)
    - Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante
  - Autres diagnostics
    - Diagnostic Technique Amiante (DTA)
    - Contrôle visuel amiante – Diagnostic amiante avant travaux/démolition norme NFX46-020 sans préconisation de travaux
    - Contrôle visuel amiante – Diagnostic amiante après travaux norme NF X46-021 sans préconisation de travaux
    - Contrôle périodique amiante norme NF X46-20
    - Diagnostic plomb avant travaux/démolition
    - Diagnostic plomb après travaux/démolition
    - Diagnostic Coordinateur Santé Protection Sécurité (SPS)

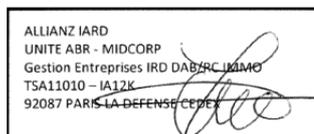
Et ce dans les limites suivantes :

Montant de la garantie de Responsabilité Civile Professionnelle : 500 000 EUR par année d'assurance dans la limite de 300 000 EUR par sinistre

La présente attestation, valable du **30 avril 2023** au **29 avril 2024**, a pour objet d'attester de l'existence d'un contrat. Elle ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz IARD au-delà des conditions et limites du contrat auxquelles elle se réfère.

Toute adjonction autre que les cachet et signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Etablie à Paris La Défense, le 04/05/2023



Pour Allianz IARD

Allianz I.A.R.D.  
Entreprise régie par le Code des assurances  
S.A. au capital de 991.967.200 euros

Siège social  
1 cours Michelet – CS 30051 – 92076 Paris La Défense Cedex  
542 110 291 R.C.S. Nanterre

## 9. Certificat de compétences



### Certificat de compétences Diagnosticneur Immobilier

N° CPDI 6074 Version 001

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

**Monsieur SICILIANO Alain**

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention Date d'effet : 12/07/2021 - Date d'expiration : 11/07/2028
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention Date d'effet : 12/07/2021 - Date d'expiration : 11/07/2028
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 12/07/2021 - Date d'expiration : 11/07/2028

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.  
Edité à Saint-Grégoire, le 13/07/2021.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.



Certification de personnes  
Diagnosticneur  
Portée disponible sur [www.icert.fr](http://www.icert.fr)

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev17

**10. Annexes**

10. Annexes..... 34

    10.1. Recommandations générales de sécurité..... 35

    10.2 Rapports d'analyse en laboratoire des matériaux prélevés : ..... 38

Rapport d'analyse laboratoire.....34 Page(s)

# Mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante

## 10.1. Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en oeuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

### 1. Informations générales

#### a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrément important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

#### b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

### 2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du

1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travaillermieux (<http://www.travaillermieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

### 3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- Perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- Remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- Travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante :

[www.amiante.inrs.fr](http://www.amiante.inrs.fr). De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

### 4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

#### a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

#### b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

#### c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

#### d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- De la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- Du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- De la mairie ;
- Ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org).

#### e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

10.2 Rapports d'analyse en laboratoire des  
matériaux prélevés :



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10764 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10764  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P01 - Dalle de sol marron foncé - B23
Description ITGA	Revêtement souple gris avec poussières / Colle polymère jaune en faible quantité avec poussières

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple gris avec poussières + Colle polymère jaune en faible quantité avec poussières non séparable	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : CNI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mathilde ROUSSON** Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10765 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10765  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P02 - Encadrement de fenêtre extérieure - B23
Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène / Matériau compact beige hétérogène

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Matériau compact gris hétérogène non séparable + Matériau compact beige hétérogène	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : CNI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10766 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10766  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P03 - Joint de fenêtre noir - Rangement

Description ITGA	Peinture / Matériau gris en vrac
------------------	----------------------------------

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : CNI (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.  
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10767 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10767  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P04 - Dalle de sol grise - B24
Description ITGA	Revêtement souple gris

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple gris	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : CNI

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10768 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10768  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P05 - Dalle de sol orange - Armoire électrique
Description ITGA	Revêtement souple beige

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple beige	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HDC

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10769 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulins  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10769  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P06 - Isolation rose - Comble
Description ITGA	Matériau fibreux rose avec poussières

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques  
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Matériau fibreux rose avec poussières	MOLP + META (A) le 19/12/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SNT

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10770 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10770  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P07 - Dalle de sol marron foncé +colle - B21
Description ITGA	Revêtement souple marron avec poussières

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple marron avec poussières	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : CNI

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10771 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10771  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P08 - Dalle de sol noir foncé + colle noire - B21
Description ITGA	Peintures multiples / Dalle dure cassante noire / Colle bitumineuse noire / Bois aggloméré

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques  
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peintures multiples non séparable + Dalle dure cassante noire + Colle bitumineuse noire non séparable	MOLP + META (B) le 19/12/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : END (1)
Bois aggloméré	Non analysé			

(1) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10772 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10772  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P09 - Revêtement sous-bois fibreux beige - B22
Description ITGA	Revêtement cassant beige avec couche en toile et poussières / Colle polymère jaune / Couche fibreuse marron avec poussières / Peintures multiples

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques  
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement cassant beige avec couche en toile et poussières + Peintures multiples non séparable	META (A) le 19/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SNT (2)
▶ Colle polymère jaune non séparable + Couche fibreuse marron avec poussières	MOLP + META (A) le 19/12/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : SNT (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10773 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10773  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P10 - Enduit de conduit gris - Comble
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Enduit compact gris hétérogène	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : CNI

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10774 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10774  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P11 - Dalle de sol marron clair - Couloir 2ème

Description ITGA	Revêtement souple marron
------------------	--------------------------

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple marron	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : CNI

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10775 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10775  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P12 - Scotch double face - Placard
Description ITGA	Ruban adhésif blanc avec poussières

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Ruban adhésif blanc avec poussières	META (B) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HDC

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10776 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10776  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P13 - Colle jaune - Escalier 1er
Description ITGA	Colle polymère jaune hétérogène avec fibres / Matériau gris en faible quantité

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques  
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Colle polymère jaune hétérogène avec fibres + Matériau gris en faible quantité non séparable	MOLP + META (B) le 19/12/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : END (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mathilde ROUSSON** Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10777 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulins  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10777  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P14 - Revêtement au sol - Placard 1er

Description ITGA	Matériau souple blanc avec poussières / Couche fibreuse multicolore avec couche cartonnée et poussières
------------------	---

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques  
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Matériau souple blanc avec poussières + Couche fibreuse multicolore avec couche cartonnée et poussières non séparable	MOLP + META (B) le 19/12/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : END (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mathilde ROUSSON** Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10778 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10778  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P15 - Colle blanche - Couloir 1er
Description ITGA	Colle polymère jaune / Bois massif

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Colle polymère jaune	META (B) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HDC
Bois massif	Non analysé			

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : **Mathilde ROUSSON** Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10779 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10779  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P16 - Dalle de sol noir foncé + colle noire - B11
Description ITGA	Peinture / Revêtement cassant gris / Colle polymère incolore avec poussières

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Revêtement cassant gris + Colle polymère incolore avec poussières non séparable	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : CNI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mathilde ROUSSON** Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10780 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulins  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10780  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P17 - Dalle de sol rouge et colle noire - B11
Description ITGA	Dalle dure cassante rouge / Colle bitumineuse noire / Bois aggloméré / Peinture

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques  
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Dalle dure cassante rouge + Colle bitumineuse noire non séparable + Peinture non séparable	MOLP + META (B) le 19/12/2023 Nombre de préparations : 5 Nombre de supports d'analyse : 8	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : APO (1)
Bois aggloméré	Non analysé			

(1) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10781 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10781  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P18 - Dalle de sol rouge et colle noire - couloir
Description ITGA	Dalle dure cassante rouge / Colle bitumineuse noire / Bois aggloméré / Peinture

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques  
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Dalle dure cassante rouge + Colle bitumineuse noire non séparable + Peinture non séparable	MOLP + META (B) le 19/12/2023 Nombre de préparations : 6 Nombre de supports d'analyse : 10	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : CNB (1)
Bois aggloméré	Non analysé			

(1) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10782 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulins  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10782  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P19 - Dalle grise + colle - Escalier Contre marche
Description ITGA	Peinture / Revêtement souple gris / Colle polymère jaune

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Revêtement souple gris + Colle polymère jaune non séparable	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : CNI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10783 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulins  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10783  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P20 - Dalle de sol grise + colle noire - Couloir rdc
Description ITGA	Colle bitumineuse noire / Dalle dure cassante grise / Colle polymère jaune / Ragréage gris hétérogène / Bois massif

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques  
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Colle bitumineuse noire non séparable + Dalle dure cassante grise	MOLP + META (B) le 19/12/2023 Nombre de préparations : 6 Nombre de supports d'analyse : 10	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : CNB (1)
▶ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris hétérogène	META (A) le 19/12/2023 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : CNI (1)
Bois massif		Non analysé		

(1) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mathilde ROUSSON** Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10784 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10784  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P21 - Dalle de faux plafond blanche - Couloir RDC

Description ITGA	Enduit blanc / Matériau fibreux beige avec poussières
------------------	---

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques  
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige avec poussières	MOLP + META (A) le 19/12/2023 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : END (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mathilde ROUSSON** Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10785 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulins  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10785  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P22 - Revêtement mural gris + enduit - Couloir RDC
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Bois aggloméré

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : CNI (2)
Bois aggloméré	Non analysé			

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mathilde ROUSSON** Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10786 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10786  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P23 - Colle jaune plinthe - B21

Description ITGA	Peinture / Colle polymère jaune / Matériau plâtreux blanc
------------------	---

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Colle polymère jaune + Matériau plâtreux blanc non séparable	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : CNI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10787 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10787  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P24 - Dalle de sol mouchetée - Salle informatique
Description ITGA	Revêtement souple beige avec poussières

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple beige avec poussières	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HDC

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10788 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulins  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10788  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P25 - Plinthe + colle jaune - Salle informatique
Description ITGA	Matériau souple gris / Colle polymère jaune

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Matériau souple gris + Colle polymère jaune non séparable	META (B) le 19/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : END (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10789 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10789  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P26 - Enduit de sol gris - Salle informatique
Description ITGA	Peinture / Enduit compact gris hétérogène

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Enduit compact gris hétérogène	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : CNI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10790 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10790  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P27 - Dalle de sol beige - placard
Description ITGA	Revêtement souple beige avec poussières

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple beige avec poussières	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : CNI

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10791 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10791  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P28 - Colle de plinthe jaune - Couloir sous sol
Description ITGA	Peinture / Colle polymère jaune

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Colle polymère jaune	META (B) le 19/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : END (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10792 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10792  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P29 - Calicot + enduit - chaufferie

Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche en papier
------------------	--

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche en papier	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : CNI (2)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.  
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10793 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10793  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P30 - Enduit plafond blanc - Couloir sous sol
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : CNI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10794 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10794  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P31 - Dalle de sol + colle jaune - Couloir Sous sol
Description ITGA	Revêtement souple beige avec poussières

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple beige avec poussières	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : HDC

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10795 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulines  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10795  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P32 - Dalle de sol rouge - Sanitaire sous sol
Description ITGA	Revêtement souple marron avec poussières

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple marron avec poussières	META (A) le 19/12/2023 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : END

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10796 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulins  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10796  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P33 - Enduit mural blanc - Couloir sous-sol

Description ITGA	Peinture / Enduit compact gris hétérogène
------------------	---

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Enduit compact gris hétérogène	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MFR (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Portée disponible  
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT042312-10797 EN DATE DU 19/12/2023 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**  
CAPS SECURITE  
Alain SICILIANO  
185 Rue Camille desmoulins  
13340 ROGNAC

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0423-23596  
Echantillon ITGA : IT042312-10797  
Reçu au laboratoire le : 15/12/2023

**Réf. Client :** Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	CHORUS SPM
Dossier client	CHORUS SPM
Echantillon	P34 - Enduit de sol gris - Cafétéria
Description ITGA	Peintures multiples / Enduit compact gris en vrac

**Préparation** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

### Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Peintures multiples non séparable + Enduit compact gris en vrac	META (A) le 18/12/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : CNI (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Mathilde ROUSSON Analyste